Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20251124-DEL-2025-414-DE
Date de télétransmission : 27/11/2025
Date de réception préfecture : 27/11/2025

Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **24 NOVEMBRE 2025**
Délibération n° **DEL-2025-0414**

Objet : Tableau de rendu compte de l'exercice des délégations accordées au Président

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 52
Pouvoirs : 12
Absents : 0
Excusés : 22
Pour : 64
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le

27 NOV. 2025

et publié le

27 NOV. 2025

Secrétaire de séance :
Damien VYNCK

Le lundi 24 novembre 2025 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 18 novembre 2025.

Présents : Cédric ARMANET, Henri BAILE, Michel BASSET, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, Claude BENOIT, Zakia BENZEGHIBA, François BERNIGAUD, Anne-Françoise BESSON, Clément BONNET, Dominique BONNET, Coralie BOURDELAIN, Karim CHAMON, Jean-François CLAPPAZ, Roger COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Joël DUCROS, Agnès DUPON, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Philippe GENESTIER, Ilona GENTY, Martin GERBAUX, André GONNET, Annick GUICHARD, Mylène JACQUIN, Joseph JURADO, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Philippe LORIMIER, Marie-Béatrice MATHIEU, Christelle MEGRET, Françoise MIDALI, Régine MILLET, Clara MONTEIL, François OLLEON, Valérie PETEX, Serge POMMELET, Franck REBUFFET-GIRAUD, Olivier ROZIAU, Olivier SALVETTI, Myriam SIMONAZZI, Brigitte SORREL, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Youcef TABET, Martine VENTURINI, Régine VILLARINO, Damien VYNCK

Pouvoirs : Philippe BAUDAIN à Martine KOHLY, Annie FRAGOLA à Serge POMMELET, Claudine GELLENS à Patrick BEAU, Alain GUILLUY à Olivier ROZIAU, Sylvie LARGE à Michel BASSET, Philippe LECAT à Cédric ARMANET, Claire QUINETTE-MOURAT à Martin GERBAUX, Guillaume RACCURT à Henri BAILE, Sidney REBBOAH à Christelle MEGRET, Cécile ROBIN à Patricia BELLINI, Annie TANI à Philippe LORIMIER, Françoise VIDEAU à François OLLEON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20251124-DEL-2025-414-DE
Date de télétransmission : 27/11/2025
Date de réception préfecture : 27/11/2025

En matière de subvention :

Attribution de la part intercommunale des subventions "Financer l'investissement de mon commerce de proximité" :

Date de la signature	Bénéficiaire *(ne pas mettre de données nominatives)*	Type de structure	Objet des investissements	Commune d'implantation de l'établissement	Montant en euros
16/09/2025	HARD BOSSES CAFE	Commerce	Rénovation et mises aux normes de la cuisine et de la caisse	Chamrousse	2 029 €
14/10/2025	LE COMPTOIR DE TIGMI	Commerce	Achat de matériel d'une enseigne, de véhicule frigorifique et de rénovation intérieur	Bernin	5 000 €

Attribution des aides du programme Habiter mieux, Fonds Air-Bois, Fonds solaire thermique, Flotte véhicule vert :

Date de signature	Numéro des décisions	Montants	Nature
25/09/2025	DEC-2025-403-DALE	2 000	Prime air bois
25/09/2025	DEC-2025-404-DALE	2 000	Prime air bois
26/09/2025	DEC-2025-405-DALE	2 000	Prime air bois
26/09/2025	DEC-2025-406-DALE	2 400	Prime air bois
26/09/2025	DEC-2025-407-DALE	1 600	Prime air bois
26/09/2025	DEC-2025-408-DALE	1 600	Prime air bois
26/09/2025	DEC-2025-409-DALE	1 600	Prime air bois
26/09/2025	DEC-2025-410-DALE	1 880	Prime fonds air véhicule
30/09/2025	DEC-2025-414-DALE	2 000	Prime air bois
07/10/2025	DEC-2025-415-DALE	1 600	Prime air bois
07/10/2025	DEC-2025-416-DALE	2 000	Prime air bois
07/10/2025	DEC-2025-417-DALE	2 400	Prime air bois
07/10/2025	DEC-2025-418-DALE	1 600	Prime air bois
07/10/2025	DEC-2025-419-DALE	2 000	Prime air bois
07/10/2025	DEC-2025-420-DALE	2 400	Prime air bois

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20251124-DEL-2025-414-DE
Date de télétransmission : 27/11/2025
Date de réception préfecture : 27/11/2025

Attribution de subvention pour l'achat/réparation des broyeurs verts mutualisés neufs ou reconditionnés :

Date de signature	Numéro des décisions	Nature	Montant en euros
23/09/2025	Bon pour paiement F33-v01.25-05	Achat	146,65 €

En matière de commande publique :

Préparation/Passation/Exécution et règlement des marchés et accords-cadres :

Date de notification	Objet	Titulaire du contrat	Montant HT
23/09/2025	M24037LIV00 - Fournitures de livres, CD, vinyles, jeux vidéo, abonnements à de périodiques Lots 01, 02, 03, 04, 06, 07 et 09- Avenant 1 augmentation de 10% du montant maximum	BD FUGUE/Librairie ARTHAUD/Librairie GLENAT/Librairie ARTHAUD/ADAV/COLACO/RDM VIDEO	+15 755,00 € HT pour les 7 lots
23/09/2025	M24065LIV00 - Fournitures de livres, CD, vinyles, jeux vidéo, abonnements à de périodiques Lots 05, 08 et 10- Avenant 1 augmentation de 10% du montant maximum	RDM VIDEO/REDM VIDEO/AAGENCE FRANCAISE ABONNEMENT PRESSE	+ 2 925,00 € pour les 3 lots
01/10/2025	M25059TRX00 - Réhabilitation du snack de la base de loisirs de La Terrasse - Lot 01 Fondations spéciales micro pieux- Notification	TETRA	58 930,80 € TTC
01/10/2025	M25059TRX00 - Réhabilitation du snack de la base de loisirs de La Terrasse - Lot 02 Terrassement VRD- Notification	AVERI TP	287 823,00 € TTC
01/10/2025	M25059TRX00 - Réhabilitation du snack de la base de loisirs de La Terrasse - Lot 03 Démolition partielle Gros œuvre- Notification	MIDALI	137 934,00 € TTC
01/10/2025	M25059TRX00 - Réhabilitation du snack de la base de loisirs de La Terrasse - Lot 04 Charpente Couverture Bardage- Notification	REVERDY CHARPENTE	171 755,76 € TTC

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20251124-DEL-2025-414-DE
Date de télétransmission : 27/11/2025
Date de réception préfecture : 27/11/2025

01/10/2025	M25059TRX00 - Réhabilitation du snack de la base de loisirs de La Terrasse - Lot 05 Menuiseries extérieures- Notification	MENUISERIE ALU DES ALPES	19 986,00 € TTC
01/10/2025	M25059TRX00 - Réhabilitation du snack de la base de loisirs de La Terrasse - Lot 08 Plâtrerie- Notification	LAYE	56 617,43 € TTC
01/10/2025	M25059TRX00 - Réhabilitation du snack de la base de loisirs de La Terrasse - Lot 09 Serrurerie Métallerie- Notification	ECM ALU	51 612,37 € TTC
01/10/2025	M25059TRX00 - Réhabilitation du snack de la base de loisirs de La Terrasse - Lot 10 Peintures intérieures et Nettoyage- Notification	BOSSANT LOVERA	8 263,75 € TTC
01/10/2025	M25059TRX00 - Réhabilitation du snack de la base de loisirs de La Terrasse - Lot 11 Electricité Courant fort- Notification	SOGELBA	58 160,33 € TTC
03/10/2025	M25037BUR00 - Aménagement du magasin de la direction eau et assainissement en bureaux - Lot 01 Déconstruction Maçonnerie - Notification	SEBB	7 960,80 € TTC
03/10/2025	M25037BUR00 - Aménagement du magasin de la direction eau et assainissement en bureaux - Lot 02 Menuiseries extérieures aluminium - Notification	TECHNI B	31 770,00 € TTC
03/10/2025	M25037BUR00 - Aménagement du magasin de la direction eau et assainissement en bureaux - Lot 03 Cloisons Doublages Plafonds Peinture - Notification	EURO CONFORT MAINTENANCE	108 834,78 € TTC
03/10/2025	M25037BUR00 - Aménagement du magasin de la direction eau et assainissement en bureaux - Lot 04 Menuiseries intérieures - Notification	ETB	26 524,50 € TTC

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20251124-DEL-2025-414-DE
Date de télétransmission : 27/11/2025
Date de réception préfecture : 27/11/2025

03/10/2025	M25037BUR00 - Aménagement du magasin de la direction eau et assainissement en bureaux - Lot 05 Carrelage Faïences - Notification	ETB	7 726,50 € TTC
03/10/2025	M25037BUR00 - Aménagement du magasin de la direction eau et assainissement en bureaux - Lot 06 Revêtements de sols souples - Notification	BAILLY	15 134,16 € TTC
03/10/2025	M25037BUR00 - Aménagement du magasin de la direction eau et assainissement en bureaux - Lot 07 Electricité - Notification	DELAS ELECTRICITE	34 825,20 € TTC
03/10/2025	M25037BUR00 - Aménagement du magasin de la direction eau et assainissement en bureaux - Lot 08 Sanitaire Chauffage Ventilation Climatisation - Notification	ALPES SAVOIE PLOMBERIE	54 831,60 € TTC
30/09/2025	M24050TRX00 - Rénovation thermique et extension du cantou de l'EHPAD de Froges - Lot 02 Charpente ossature bois Couverture Etanchéité - Avenant 02 Moins-value suite modification de travaux	STRUCTURE BOIS	-10 875,93 € TTC
30/09/2025	M24050TRX00 - Rénovation thermique et extension du cantou de l'EHPAD de Froges - Lot 06 Plafond suspendu - Avenant 02 Plus-value suite modification de travaux	STAFF PLAFOND ISOLATION ET CLOISON - SPIC	4 504,50 € TTC
12/09/2025	M25016NET00 - Prestations de nettoyage des bâtiments intercommunaux - Secteur Nord Grésivaudan - Lot 02 Secteur Nord Grésivaudan - Avenant 01 Intégration de deux nouveaux sites	STEM PROPRETE	18 455,22 € TTC mensuel
29/07/2025	M25031MUL00 - Maîtrise d'œuvre pour la construction d'un pôle enfance à Lumbin - Notification	APOIDEA ARCHITECTURE	215 604,00 € TTC

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20251124-DEL-2025-414-DE
Date de télétransmission : 27/11/2025
Date de réception préfecture : 27/11/2025

En matière de domaine et de patrimoine :

Biens immobiliers donnés à bail :

Date de signature	Etat	Objet	Domaine du propriétaire	Montant
17/10/2025	Conclusion	Convention d'occupation précaire TRV	Public	692€HT/mois soit 8304€ annuel

En matière d'affaires juridiques et d'assurances :

Dépôt de plainte :

Date de l'évènement	Objet *(ne pas mettre de données nominatives)*	Lieu
Entre le 19 et le 21 septembre 2025	Terrain en partie calciné ainsi qu'une poubelle	Stade de foot à Saint-Ismier
14/09/2025	Dégradation Réservoir Eau potable de Pontcharra	Pontcharra
25/09/2025	Conteneur Ordures Ménagères incendié	La Terrasse

Ester en justice :

Nom de la Juridiction et numéro du dossier	Objet *(Attention à la gestion des données nominatives)*
Tribunal judiciaire de Grenoble - CTX-2025-022	Contestation d'entretien de canalisation et de ruisseau sur parcelle privée suite dégradations canalisation.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20251124-DEL-2025-414-DE
Date de télétransmission : 27/11/2025
Date de réception préfecture : 27/11/2025

Dans des domaines divers :

Conventions diverses :

Date de la convention	Durée de la convention	Etat	Objet	Titulaire *(ne pas mettre de données nominatives)*
12/09/2025	jusqu'au 31/12/2029	Conclusion	contrat-type gestion déchets pneumatiques	Aliapur
04/09/2025	indéfini	Conclusion	Convention composteurs partagés	Les petites roches
19/09/2025	indéfini	Conclusion	Convention composteurs partagés	Le Versoud
04/09/2025	du 06/09/2025 au 30/06/2026	Conclusion	Retour Conv de Mise à disposition des équipements sportifs terrestres intercommunaux - DSMT-25-501	Commission des Arbitres de Rugby de la Ligue AURA - Zone Est
13/06/2025	A compter du 14/06/2025	Conclusion	Retour Conv de Mise à disposition d'un logement pour un Maître-nageur - datée et signée - DSMT-25-301	MNS
08/09/2025	du 01/09/2025 au 31/08/2026	Conclusion	Convention de mise à disposition des équipements sportifs terrestres intercommunaux - DSMT-25-504	Association Ateliers du Mouvement
16/06/2025	du 01/09/2025 au 31/08/2026	Conclusion	Convention de mise à disposition des équipements sportifs terrestres intercommunaux - DSMT-25-311	Pontch'éthon
15/09/2025	du 01/09/2025 au 31/08/2026	Conclusion	Convention de mise à disposition des équipements sportifs terrestres intercommunaux - DSMT-25-512	Association Les Amis de la Course à Pied
18/09/2025	17/10/2025	Conclusion	Convention de mise à disposition de la salle polyvalente de Prapoutel - DSMT-25-505	Association Scènes Obliques
19/09/2025	du 01/10/2025 au	Conclusion	Convention de mise à disposition de la piscine intercommunale à	MNS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
038-200018166-20251124-DEL-2025-414-DE
Date de télétransmission : 27/11/2025
Date de réception préfecture : 27/11/2025

	31/12/2025		Pontcharra - DSMT-25-513	
22/09/2025	du 01/09/2025 au 31/08/2028	Conclusion	Convention de mise à disposition de l'Espace Bergès - Boulodrome intercommunal - DSMT-25-303	Comité de Gestion du boulodrome intercommunal à Villard-Bonnot
24/09/2025	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Conclusion	Convention de mise à disposition de la piscine intercommunale à Crolles - DSMT-24-753	MNS
08/09/2025	05/10/2025	Conclusion	Convention de mise à disposition des équipements sportifs terrestres intercommunaux - DSMT-25-503	Association L'Inspir'En Grésivaudan
15/09/2025	du 08/09/2025 au 31/08/2026	Conclusion	Convention de mise à disposition des piscines intercommunale de Crolles et de Pontcharra - DSMT-25-507	Association scolaire de l'école de La Chapelle Blanche
26/09/2025	du 19/09/2025 au 14/11/2025	Conclusion	Convention de mise à disposition d'un maître-nageur sauveteur en renfort pédagogique à la piscine intercommunale à Pontcharra - DSMT-25-514	Collège Marcel Chêne - Pontcharra
08/09/2025	02/01/2026	Conclusion	Convention de mise à disposition de la salle polyvalente du Pleynet - DSMT-25-500	Citya Dauphiné Immobilier
15/09/2025	du 01/09/2025 au 31/08/2026	Conclusion	Convention de mise à disposition des équipements sportifs terrestres intercommunaux - DSMT-25-511	Association Yoga des Petites Roches

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le 24 NOV. 2025

Le Président,
Henri BAILE

Communauté de Communes Le Gr...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.